



# **SAGE Marne Confluence**

## **Commission**

### **« Usages »**

**CT « Usages » 6 avril 2011**

# Le territoire du SAGE

## Périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Marne Confluence

### PERIMETRE

52 communes

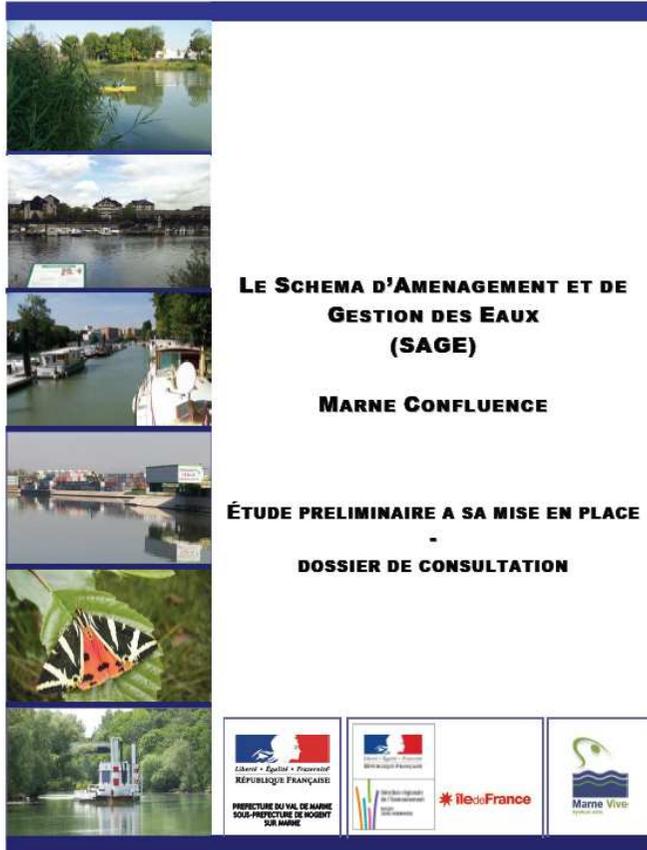
4 départements

2 masses d'eau

Nombreux affluents  
et plans d'eau



# Des enjeux forts



## Etude préliminaire :

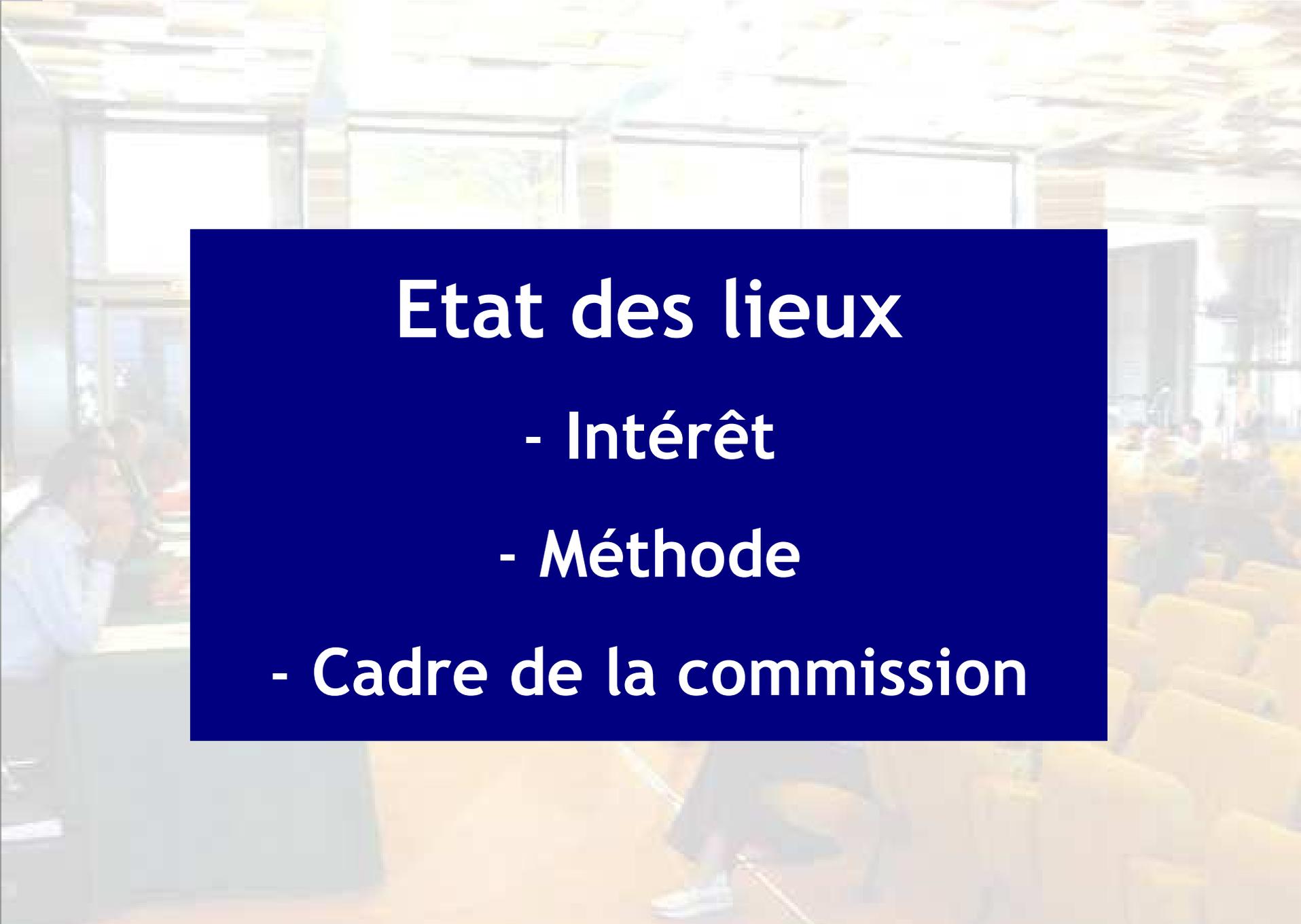
- La **qualité** des eaux et des milieux aquatiques ;
- La valorisation du **patrimoine naturel et paysager** de la Marne et de ses affluents ;
- La conciliation des différents **usages** de l'eau ;
- L'**aménagement** durable dans un contexte de développement urbain.

=> 4 Commissions thématiques de travail

# Objectifs des 1<sup>ères</sup> commissions

- ✓ **Approche du territoire dans son ensemble** sur la thématique ;
- ✓ Préciser les **enjeux majeurs** de la thématique sur lesquels s'axer ;
- ✓ Arrêter une **méthode de travail** :
  - **Rôle** de chacun (président de commission, animateur, membres, BE...)
  - **Organisation** du travail : calendrier, mode de présentation, attentes (visites terrain, retours d'expériences)
  - **Méthode** pour alimenter l'état des lieux :
    - => compilation des données/études/inventaires existants
    - => besoins en études complémentaires

Favoriser un échange venant des membres



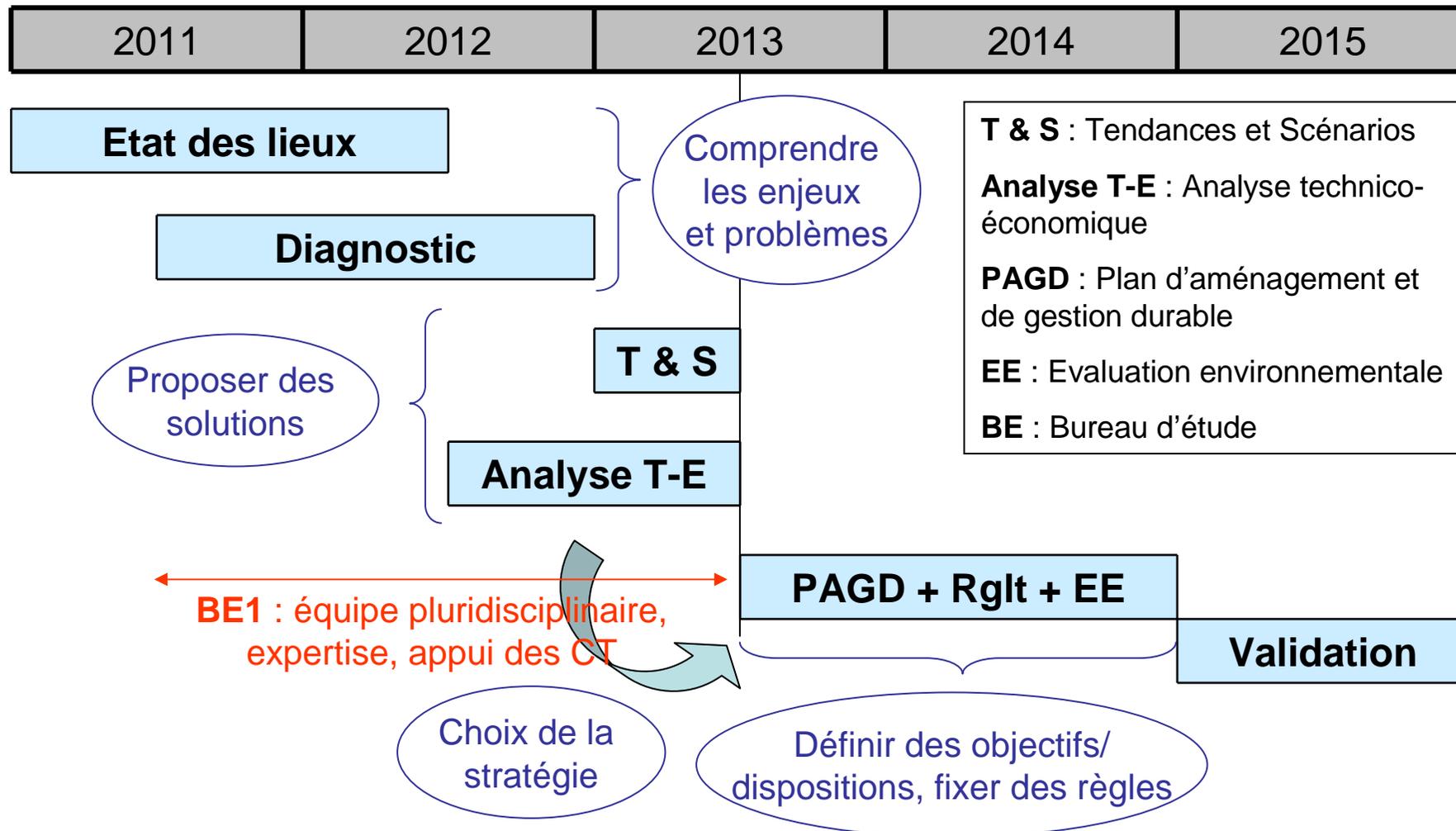
# Etat des lieux

- Intérêt

- Méthode

- Cadre de la commission

# Calendrier : phase d'élaboration



# Qu'est-ce qu'un SAGE ?

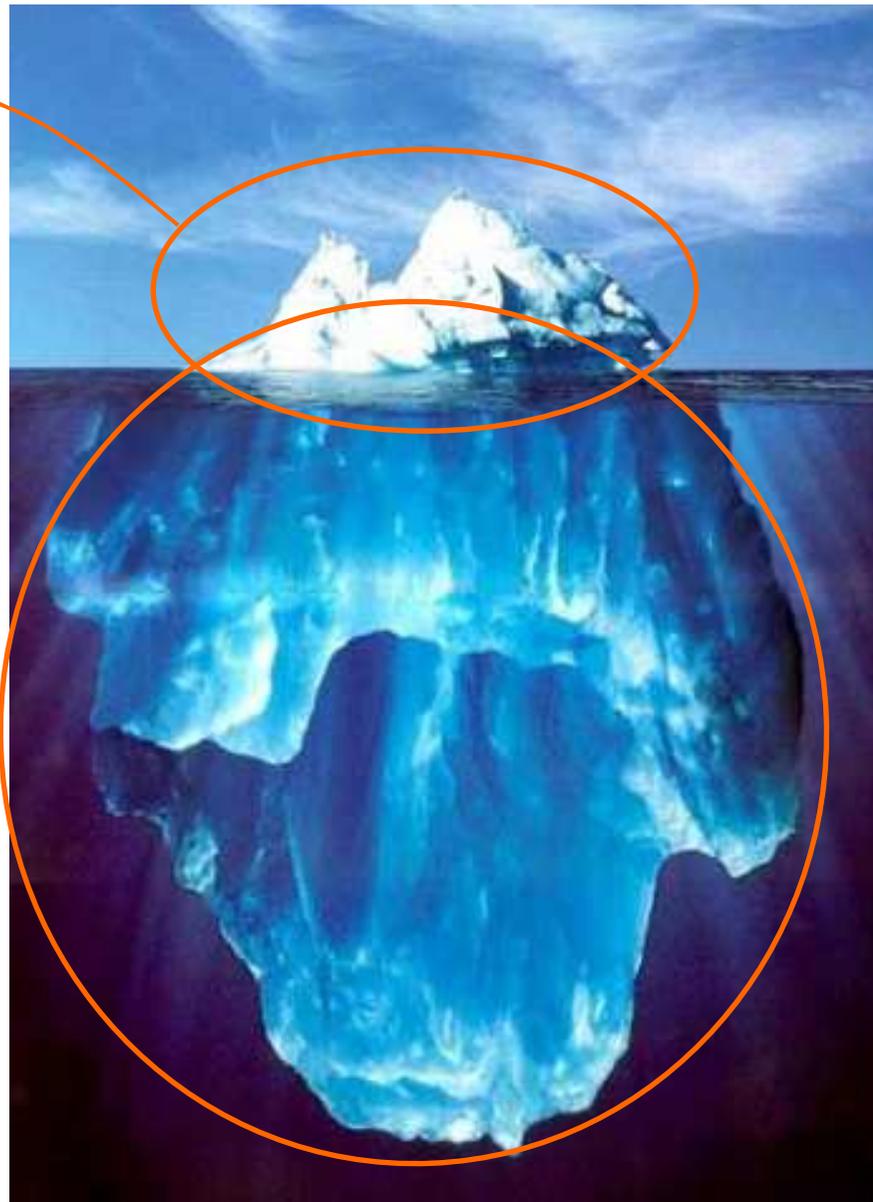
Documents  
du SAGE

Partage de  
connaissances

Appropriation

Travail de  
concertation

Recherche  
de consensus



# Intérêt de l'état des lieux (EdL)

✓ Accent mis sur la **concertation**

=> Consultation non limitée aux membres de la CLE !!  
(participation d'agents techniques, d'experts...)

✓ **Socle / référentiel** du SAGE

=> Mener une **analyse large** de la situation du territoire et des connaissances en balayant tous les milieux et tous les usages

✓ **Ne pas viser l'exhaustivité mais la pertinence**



# Objectif de l'EdL

✓ Acquérir une **vision globale et partagée** des enjeux de gestion de l'eau sur le territoire.

⇒ *Remettre les particularités de chaque territoire dans la globalité du SAGE*

✓ Préalable : répondre aux questions

« **Quels sont les enjeux majeurs du territoire ?** »



« **Que souhaite-t-on mettre en évidence dans le diagnostic ?** »



« **De quel type de données a-t-on besoin ?** »



# Processus d'élaboration de l'EdL

Recenser  
les données  
disponibles

Organiser les  
données et les  
expertiser

Identifier les  
manques

Identifier les  
**attentes** de la  
commission

Constituer un **REFERENTIEL**  
des données et connaissances  
*(animateur + CT)*

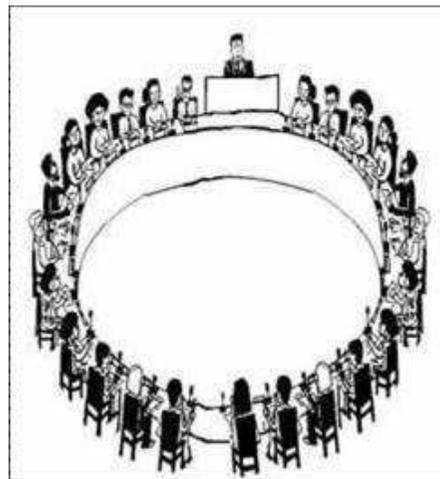
1

**BESOINS** du SAGE  
*(animateur + CT)*

2

3

**PROPOSITIONS** d'études  
complémentaires  
*(CT puis CLE)*



4

**EXPLOITATION**  
Extraire, synthétiser  
l'information *(BE)*

# Méthode : étape 1

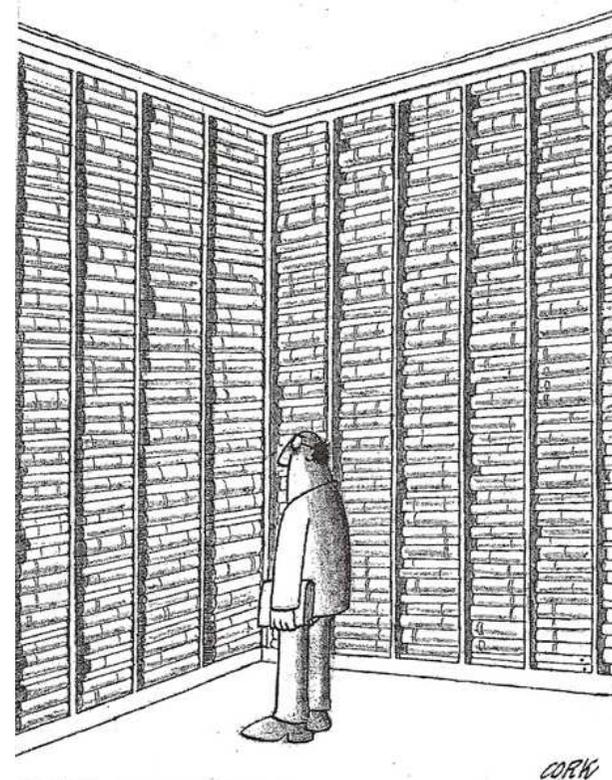
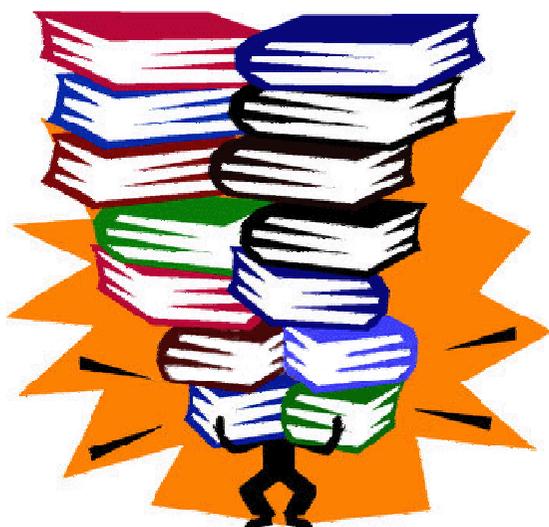
Collecte des études/  
données/schémas...



Analyse des  
documents



Classement adapté  
des documents



## Organisation des données

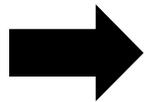
Constituer une « bibliothèque » de la commission (et donc du SAGE)  
Réaliser une **expertise** de chacune des informations transmises

# Outils pour l'EdL

« **Fiche produit** » = outil de classement

=> Mise à jour d'un fichier Excel

Nom du document	Type de document	Producteur / MO	Année de réalisation / d'acquisition
-----------------	------------------	-----------------	--------------------------------------



Territoire concerné	Niveau de précision	Enjeux identifiés, priorités...	Commentaires (A jour ? Complet ? Limites ?)
---------------------	---------------------	---------------------------------	---

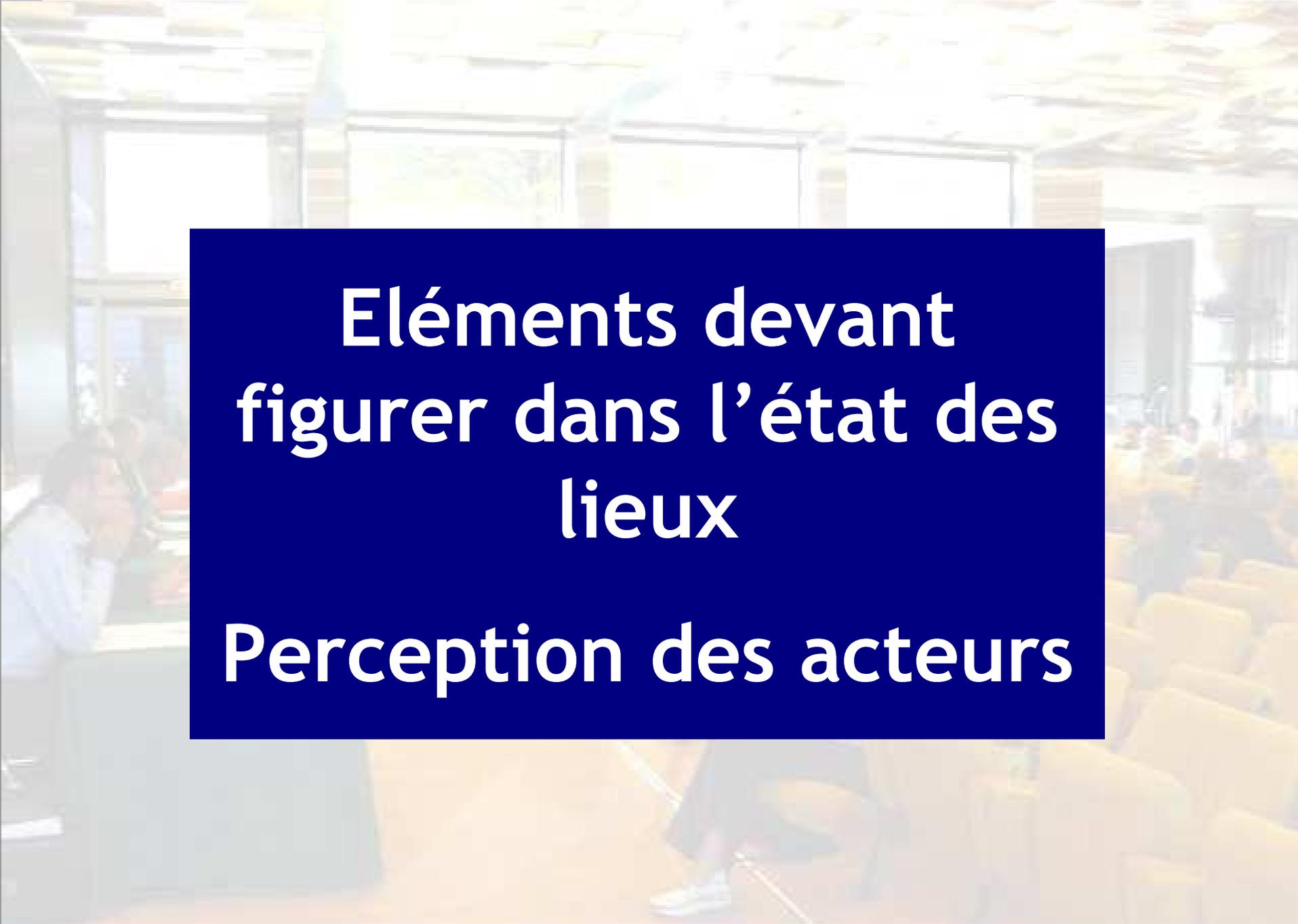
« **Fiche acteur** » : (*document joint à la convocation*)

- permettre aux acteurs d'apporter leur ressenti sur les enjeux du territoire, leurs attentes, et d'établir une première hiérarchie
- 1er recensement de données/études...

# Cadre de la commission *(cf Fiche)*

En tant qu'axe fluvial majeur de l'Île-de-France, la Marne est le support de nombreux **usages** tant **économiques** que **sportifs** et **de loisirs**. C'est aussi une ressource cruciale pour l'alimentation en eau potable de plus de 2 millions d'habitants. Le SAGE offre la possibilité de croiser les points de vue de chacun pour tendre à une meilleure **conciliation de l'ensemble de ces usages** sur le long terme. C'est aussi une opportunité de revaloriser les cours d'eau et leurs abords en vue d'une **réappropriation** durable, harmonieuse et équilibrée de ces espaces par ses usagers.

- **Gestion quantitative de l'eau**
- **Conciliation de la navigation et des activités nautiques**
  - ⇒ Navigation fluviale et ports / Navigation de plaisance ;
  - ⇒ Activités sportives et touristiques sur les rivières ;
- **Attractivité des milieux aquatiques**
  - ⇒ Sports et loisirs / Animations ;
  - ⇒ Prestations offertes aux adhérents de clubs / aux non adhérents ;
- **Partage de l'espace et Accès à l'eau**
  - ⇒ Signalétique ;
  - ⇒ Circuits de déplacement doux, interconnexion de sites...
- ...



**Éléments devant  
figurer dans l'état des  
lieux**

**Perception des acteurs**

**CT « Usages » 6 avril 2011**

# Organisation des données

➤ Organisation en 3 volets :

- **Gestion quantitative de la ressource en eau**
  - Caractéristiques du bassin ;
  - Usages de l'eau et gestion quantitative ;
  
- **Usages de la voie d'eau et des plans d'eau**
  - La voie d'eau / les plans d'eau, supports d'activités ludiques et sociales ;  
*Activités nautiques – Pêche - Baignade*
  - La voie d'eau / les plans d'eau, supports à la navigation ;  
*Navigation fluviale / de plaisance / douce*
  - La voie d'eau / les plans d'eau, sources d'activités annexes ;  
*Promenade – Habitat fluvial – Tourisme et activités commerciales*
  
- **Partage de l'espace et compatibilité des usages**



**Document de travail**  
(remis en séance)

**Contenu non exhaustif !** A compléter si besoin.

# SDAGE Seine-Normandie

## Dispositions identifiant les SAGE comme levier d'action :

### **Disposition 109 : Mettre en œuvre une gestion collective pour les masses d'eau ou partie de masses d'eau souterraines en mauvais état quantitatif**

Lorsqu'elle n'existe pas déjà, une structure de concertation réunissant l'ensemble des usagers sur le périmètre pertinent peut être mise en place à l'initiative du préfet ou d'un porteur de projet (SAGE, contrat de nappe...). Cette structure vise à promouvoir et favoriser une gestion collective économe et partagée entre les activités légalement exercées.

### **ORIENTATION 26 - Anticiper et prévenir les situations de pénuries chroniques des cours d'eau**

Afin d'anticiper et de prévenir les situations de pénuries chroniques des cours d'eau, entraînant des conflits d'usage ou des assecs prononcés fréquents, **les SAGE sont les outils de gestion à privilégier.**

Les causes peuvent être liées à la structure géologique du bassin versant, aux pressions sur la ressource, aux aménagements des cours d'eau.

Pour l'ensemble des dispositions de cette orientation, il est rappelé que **l'eau potable est un usage prioritaire** et doit faire l'objet d'un traitement particulier.

### **Disposition 123 : Mettre en œuvre une gestion concertée des cours d'eau dans les situations de pénurie**

La mise en place d'une structure de concertation réunissant l'ensemble des usagers à l'initiative du préfet ou d'un porteur de projet (**SAGE...**) doit être encouragée.

# A retenir !

## Attentes vis-à-vis des membres :

Mobiliser votre réseau d'acteurs ;

Communication des documents en votre possession  
avec expertise et analyse critique  
(*ex : niveau de mise à jour*) ;

Rendez-vous possible avec l'animateur du SAGE.

# Réactions de la salle

Des commentaires ?

Des compléments d'information (problématiques, données, projets...) à apporter à ce qui a été présenté ?

Des contributions à l'état des lieux du SAGE ?

Thèmes à aborder en priorité ?

Réflexions à mener au sein de la commission ?



# Présentation générale du territoire

CT « Usages » 6 avril 2011

# Activités nautiques

A COMPLETER

## Légende

— Périimètre SAGE

— Cours d'eau /  
plans d'eau

AN  
Activités nautiques

Recenser les clubs associatifs,  
leurs installations

Préciser leurs prestations et  
leurs perspectives d'évolution

# Activités nautiques



# Navigation de plaisance / douce

A COMPLETER

## Légende

- Périmètre SAGE
- Cours d'eau / plans d'eau
- ▲ Port de plaisance
- Voie navigable



# Navigation de plaisance / douce



# Navigation de plaisance / douce

A COMPLETER

## Légende

- Périmètre SAGE
- Cours d'eau / plans d'eau
- 🚤 Port de plaisance
- 🚢 Navigation douce
- 🚢 Bateaux logement
- Voie navigable

Caractériser les activités et recenser les installations  
Identifier les projets

# Navigation de plaisance / douce

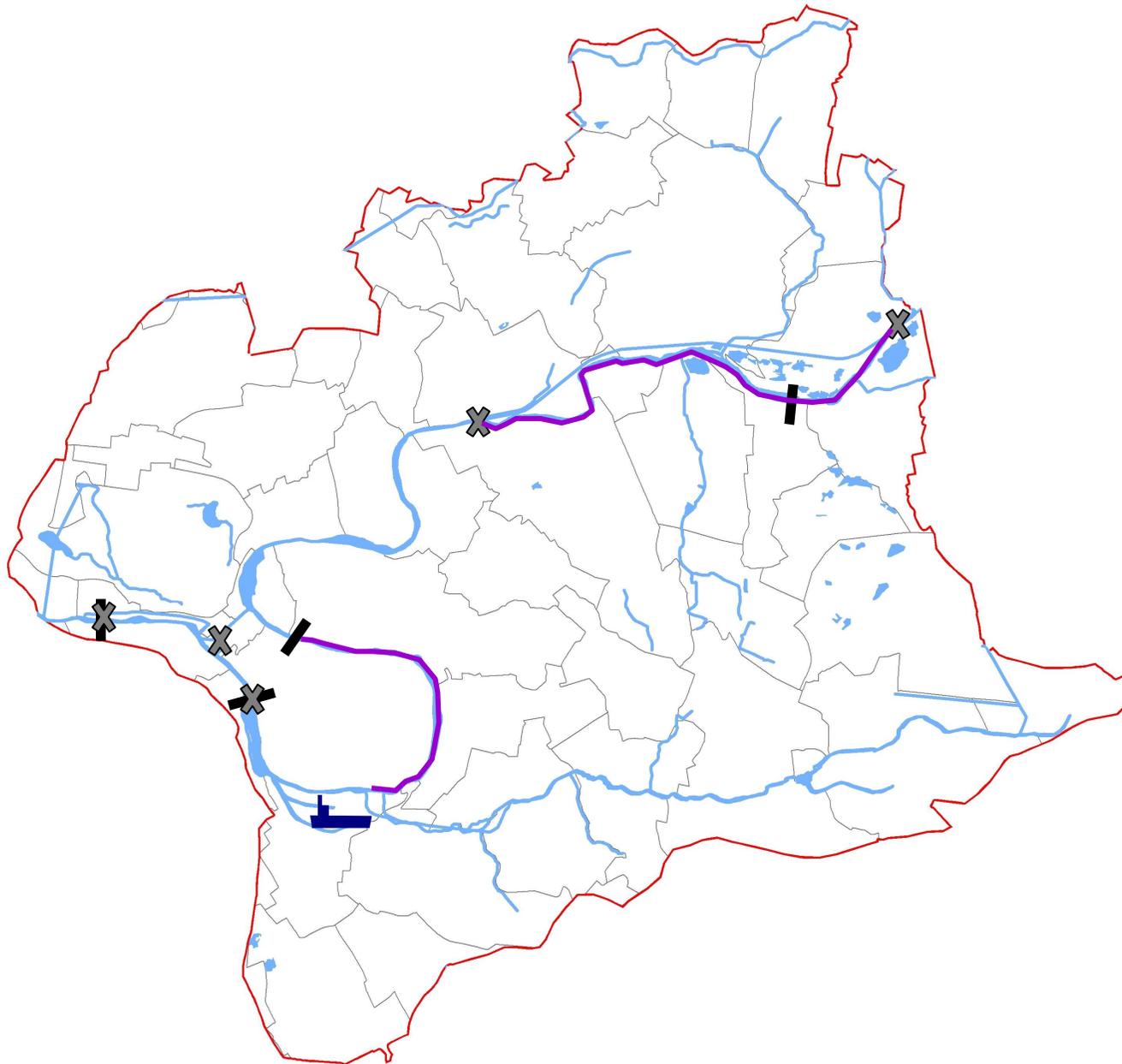


Association Au fil de l'eau

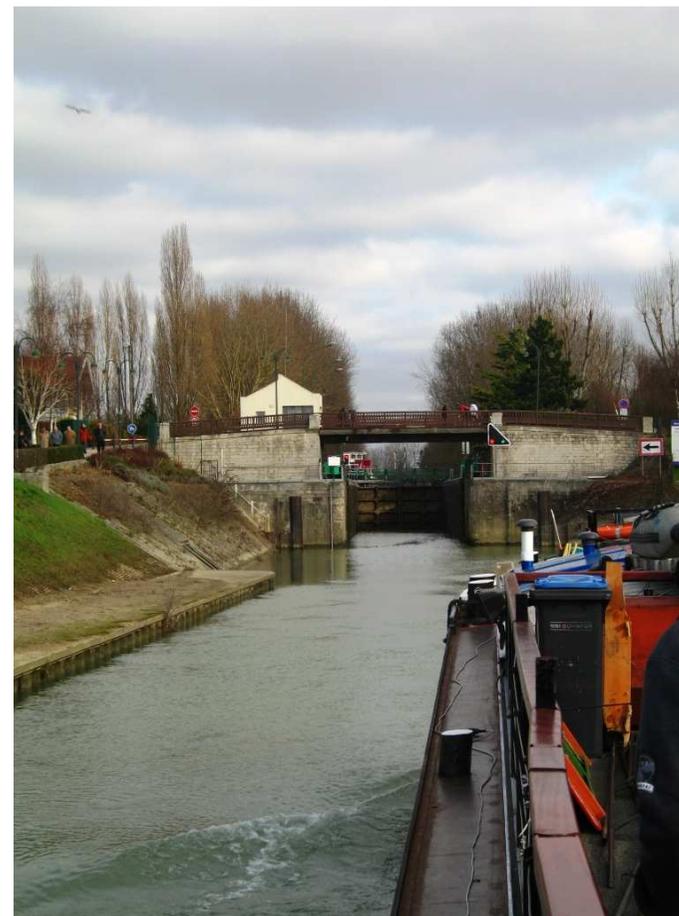
# Navigation fluviale

## Légende

- Périimètre SAGE
- Cours d'eau / plans d'eau
- Port commercial
- Voie non navigable
- Barrage
- × Ecluse



# Navigation fluviale

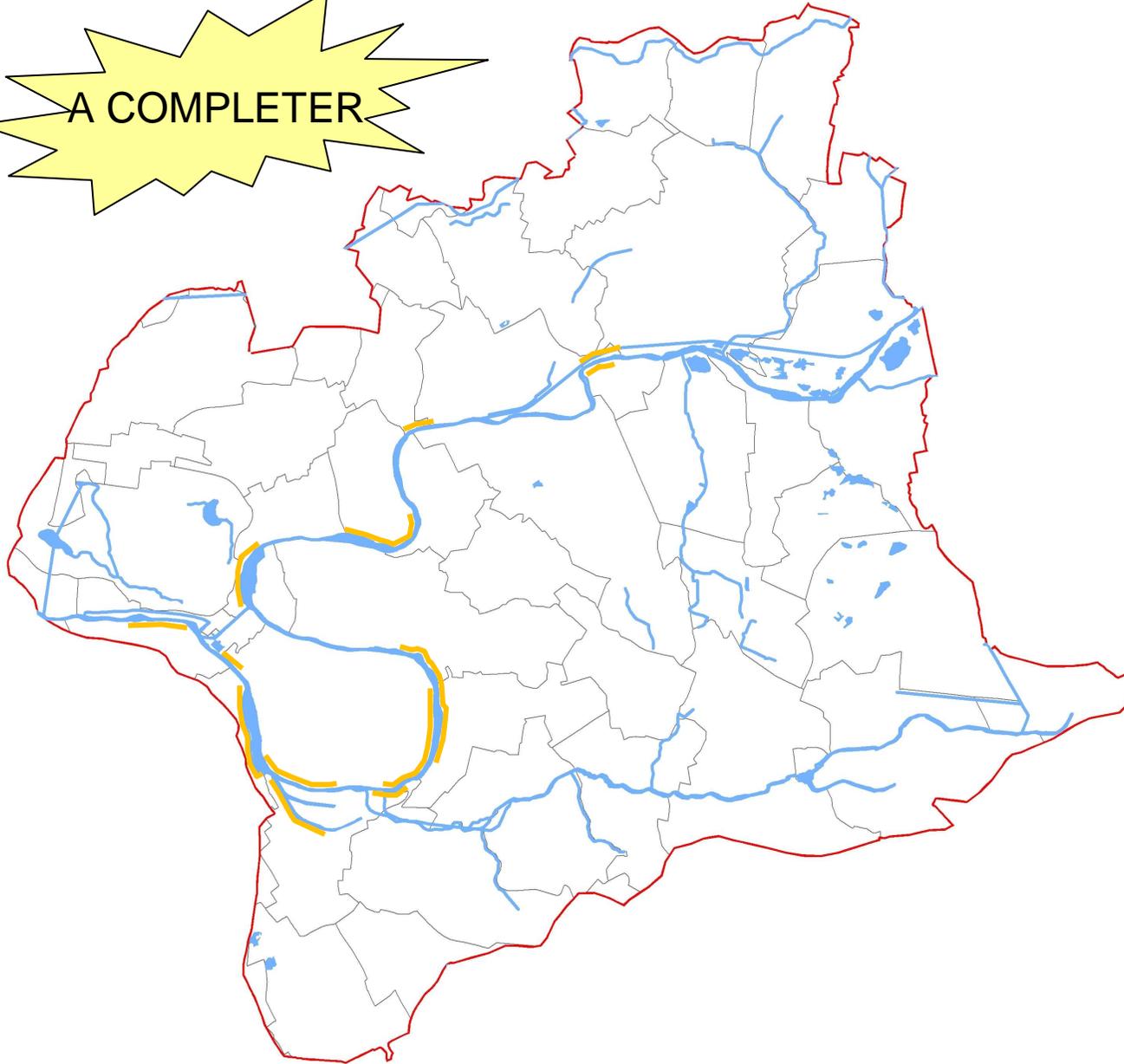


# La pêche

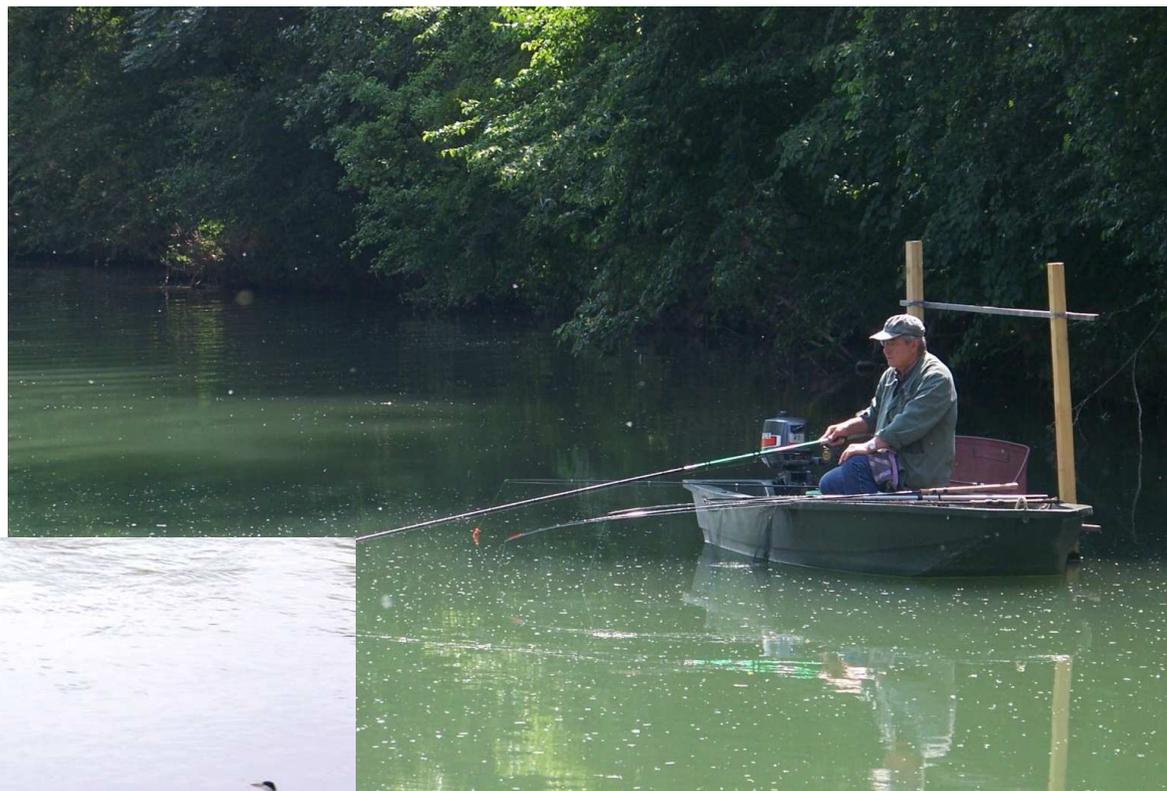
A COMPLETER

## Légende

- Périimètre SAGE
- Cours d'eau / plans d'eau
- Lieux de pêche fréquentés



# La pêche

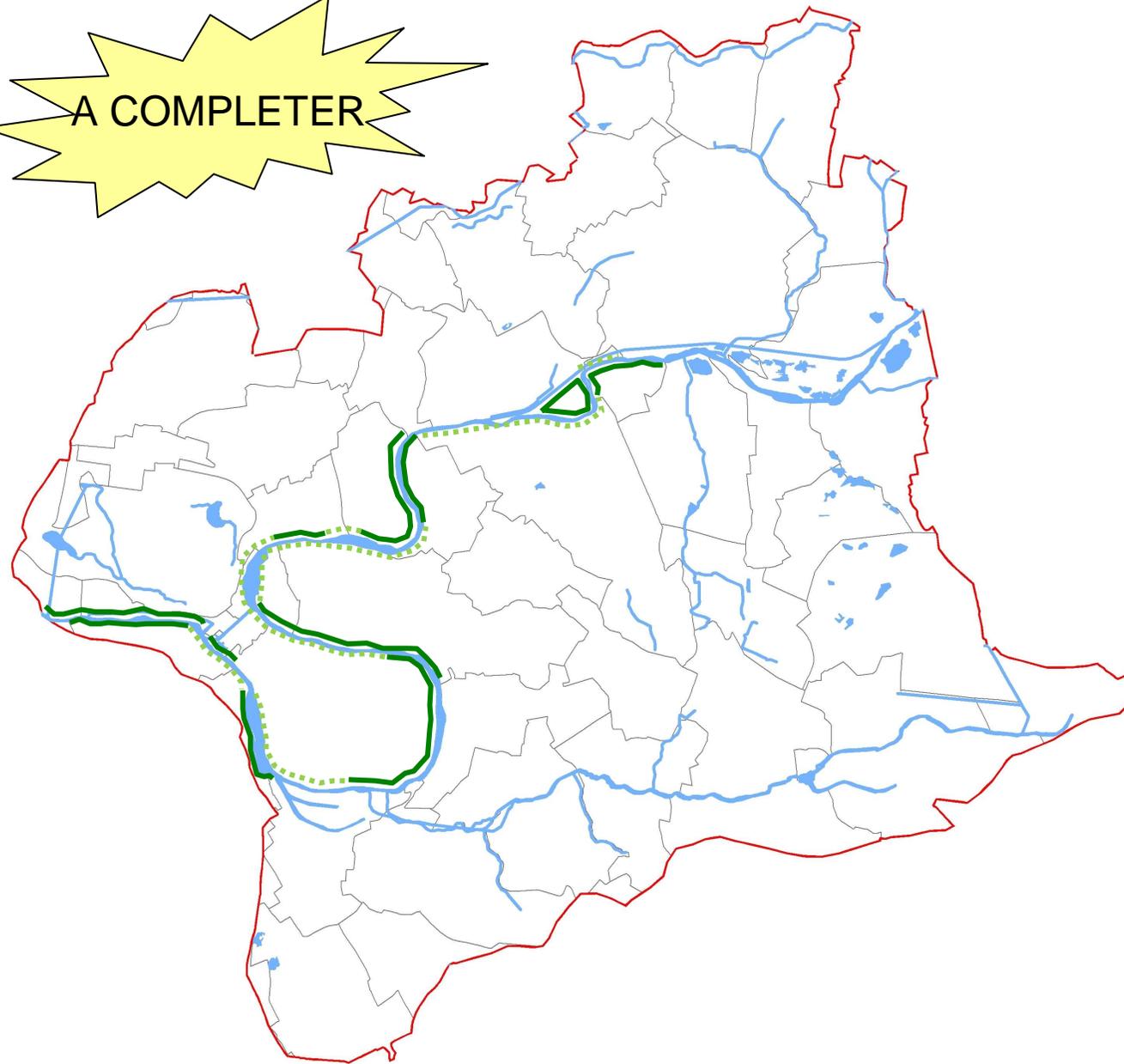


# Usages des berges

A COMPLETER

## Légende

- Périimètre SAGE
- Cours d'eau / plans d'eau
- Promenade piétonne paysagée
- Voie piétonne



# Usages des berges

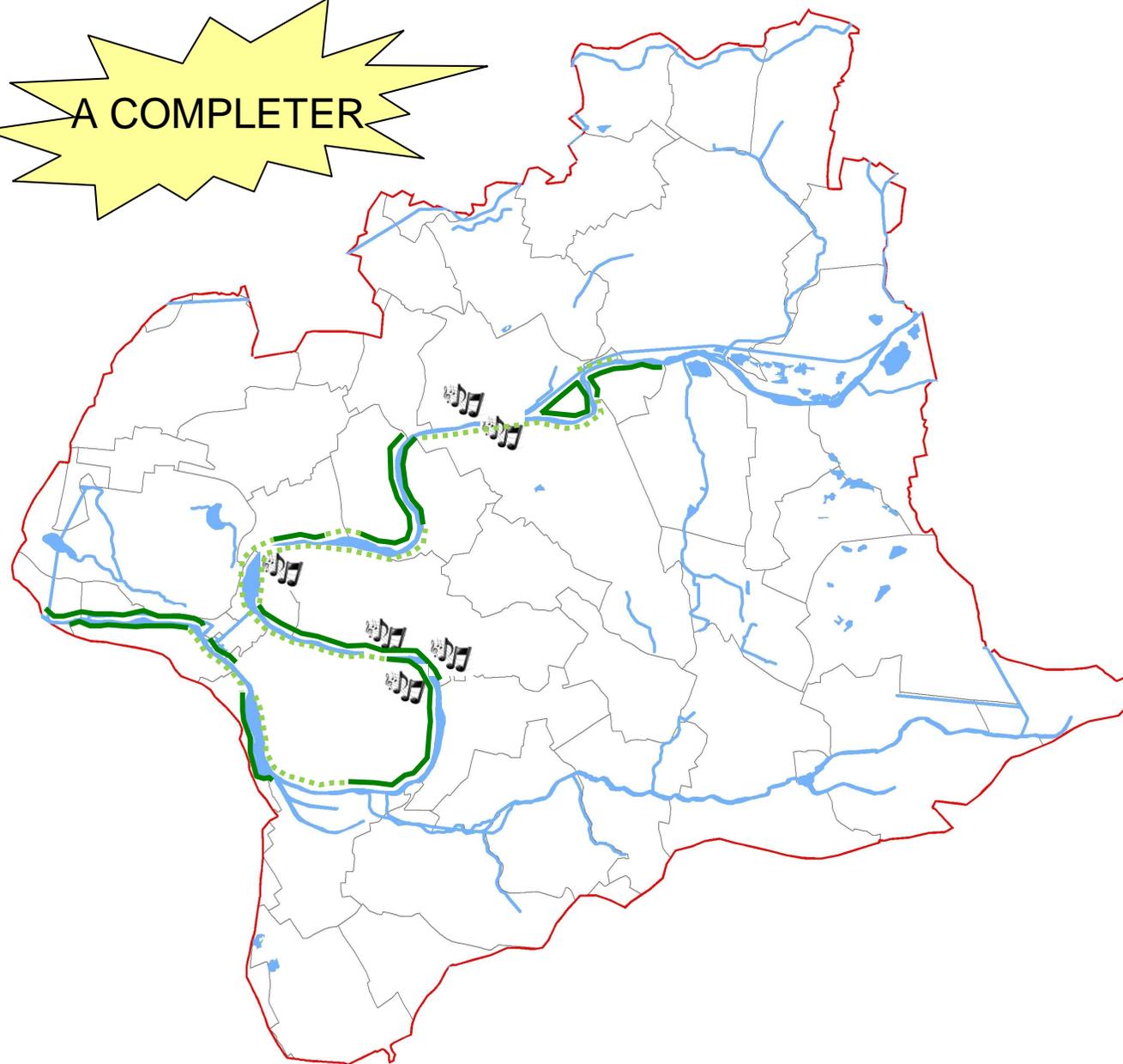


# Usages des berges

A COMPLETER

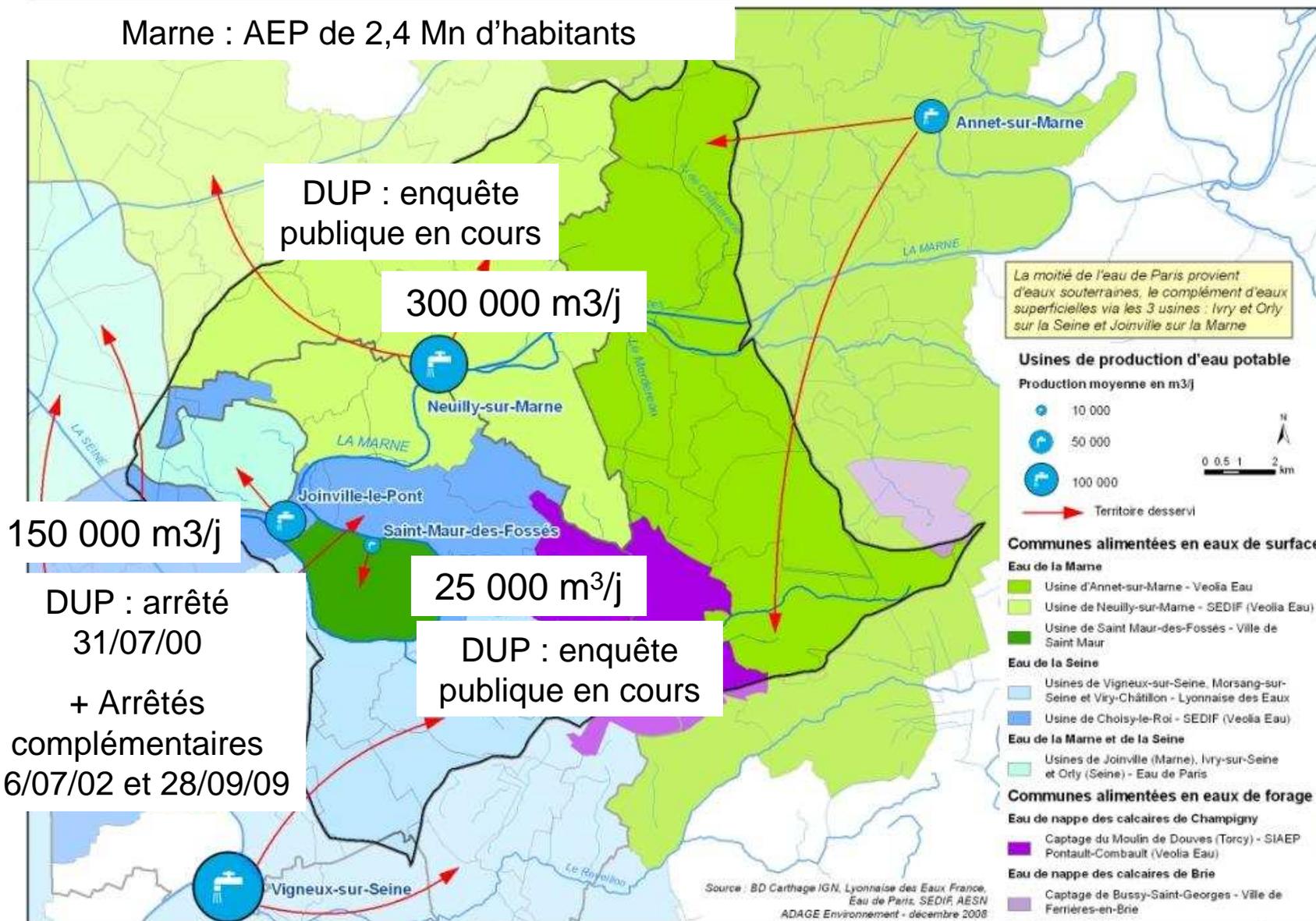
## Légende

- Périimètre SAGE
- Cours d'eau / plans d'eau
- Promenade piétonne paysagée
- Voie piétonne
- 🎵 Les guinguettes



# Production d'eau potable

Marne : AEP de 2,4 Mn d'habitants

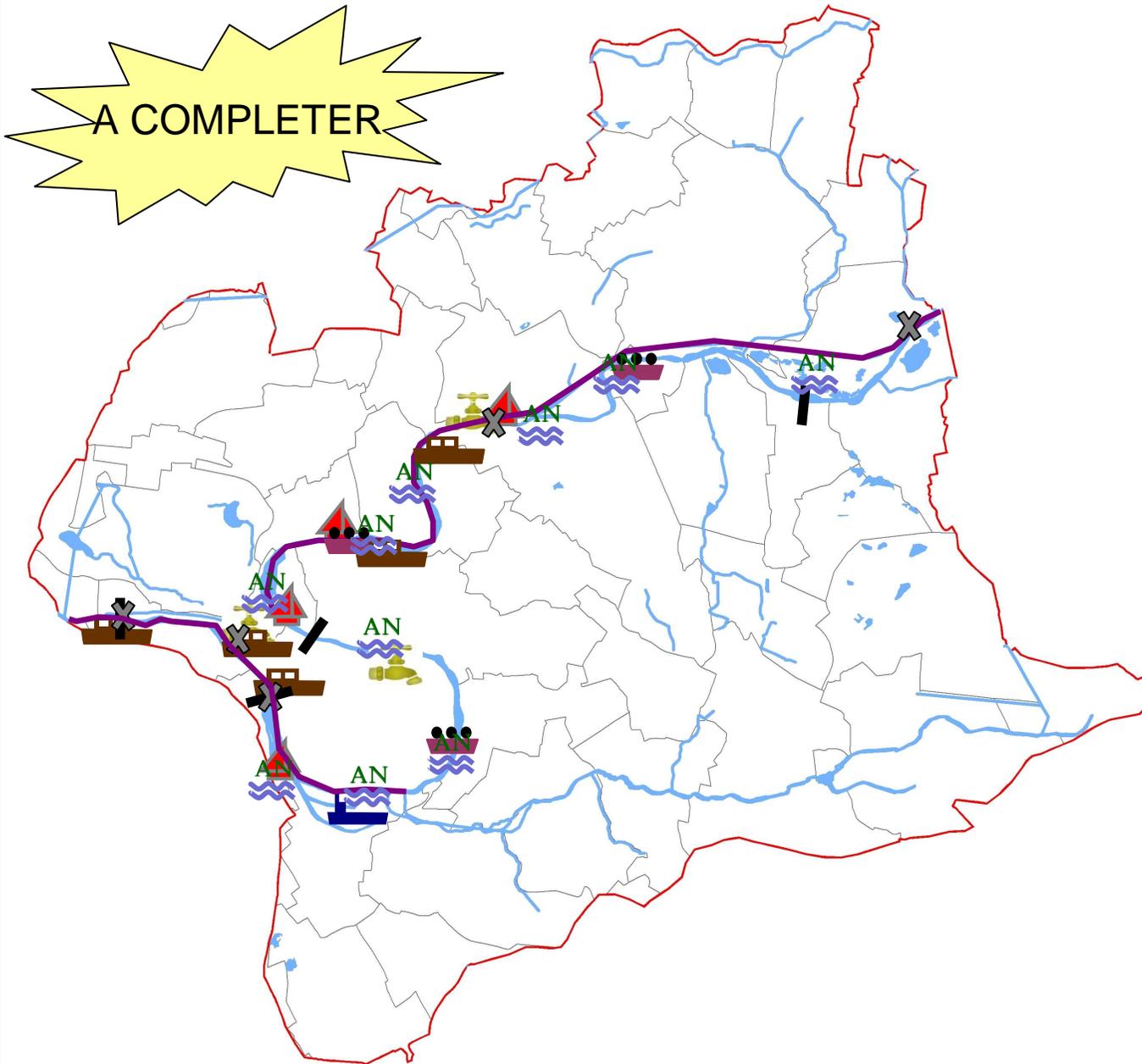


# Panorama des usages

A COMPLETER

## Légende

- Périmètre SAGE
- Cours d'eau / plans d'eau
-  Port de plaisance
-  Port commercial
- Voie navigable
- Barrage
- ⊗ Ecluse
- AN  Activités nautiques
-  Navigation douce
-  Bateaux logement
-  Usine de production d'eau potable



# Quels enjeux pour la commission ?

Evaluer les besoins.

Concilier les usages !



# Quels enjeux pour la commission ?

**Compatibilité des usages:**  
Quel équilibre ? Avec quels outils ?

## **Arrêté N°2008/2876**

Réglementant l'exercice de la navigation de plaisance et des activités sportives et touristiques sur la rivière de Marne dans le département du Val-de-Marne  
⇒ Comité de suivi

## **SAGE Marne Confluence**

S'accorder sur des conciliations et mettre en place une réglementation de police  
⇒ Commission thématique

# Quels enjeux pour la commission ?

## Compatibilité des usages



# Témoignage : la baignade en rivière

**Pratique populaire à vocation ludique et sociale. Elles attireraient principalement un tourisme local.**

**Une pratique fortement ancrée localement : on dénombrait 24 baignades sur la Marne et seulement 7 dans le reste de la couronne parisienne.**

N° 613 — Interdiction de la baignade dans la Marne.

*Le Préfet du Val-de-Marne,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,*

VU le titre premier du Livre I du Code de la Santé Publique;

Vu l'arrêté interpréfectoral du 10 avril 1965 portant règlement sanitaire du département de la Seine applicable dans le Val-de-Marne;

VU l'arrêté interministériel du 13 juin 1969 relatif aux règles de sécurité et d'hygiène applicables aux Etablissements de Natation ouverts au public;

VU les résultats des analyses des prélèvements effectués dans la Marne par le « Laboratoire d'Hygiène de la ville de Paris » à :

— Joinville-le-Pont,

— Maisons-Alfort,  
— Champigny-sur-Marne;

VU l'avis du Conseil départemental d'hygiène dans sa séance du 30 juin 1970;

CONSIDERANT que toute baignade dans la Marne constitue un danger pour la santé publique en raison de sa pollution;

SUR la proposition du Directeur départemental de l'Action Sanitaire et Sociale;

ARRETE :

ARTICLE 1<sup>er</sup>. — Toute baignade dans la Marne est interdite.

ARTICLE 2. — Les baignades existantes devront être fermées au public dans les plus brefs délais.

ARTICLE 3. — Le Secrétaire Général de la Préfecture, les Maires intéressés, le Chef du Service départemental de la Jeunesse et des Sports, le Directeur de l'Action Sanitaire et Sociale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté, qui sera inséré dans le Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

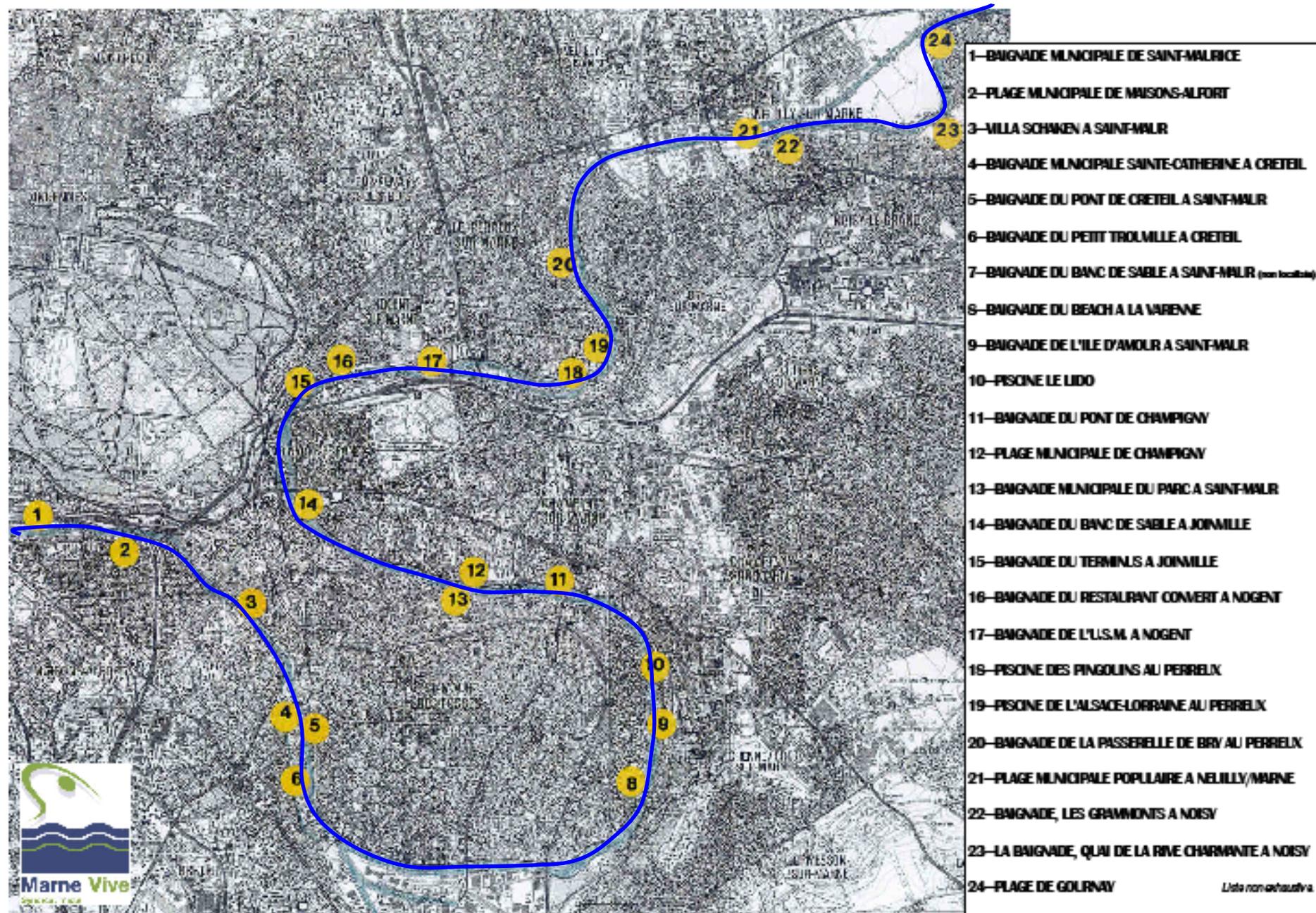
Créteil, le 31 juillet 1970.

*Le Préfet,  
Lucien LANIER.*

Baignade en Marne interdite depuis l'arrêté du 31 juillet 1970.



# ANCIENS SITES DE BAINADE DU DEBUT DU SIECLE



# Témoignage : la baignade en rivière



J. Hordé, éditeur, Le Perreux

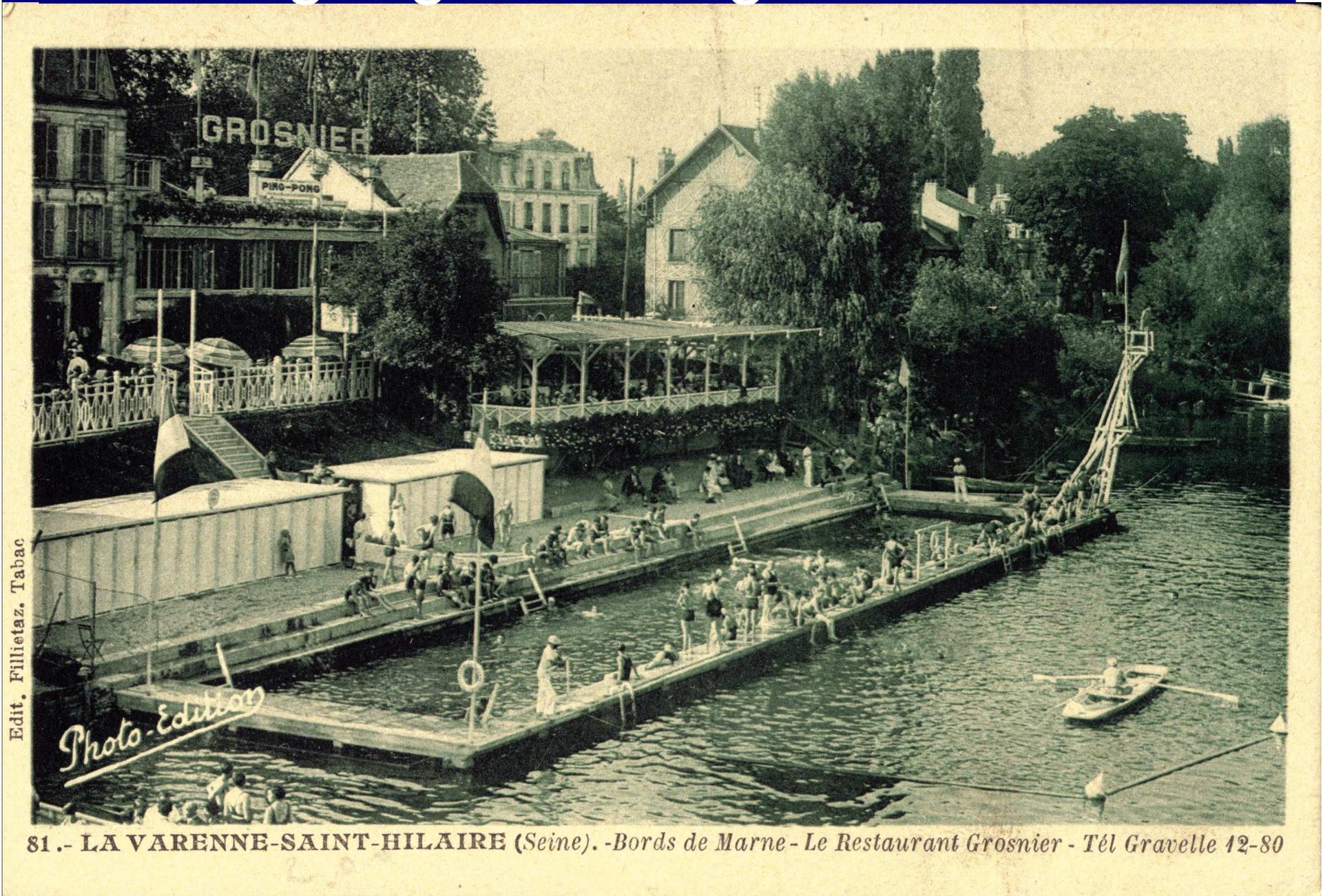
# Témoignage : la baignade en rivière



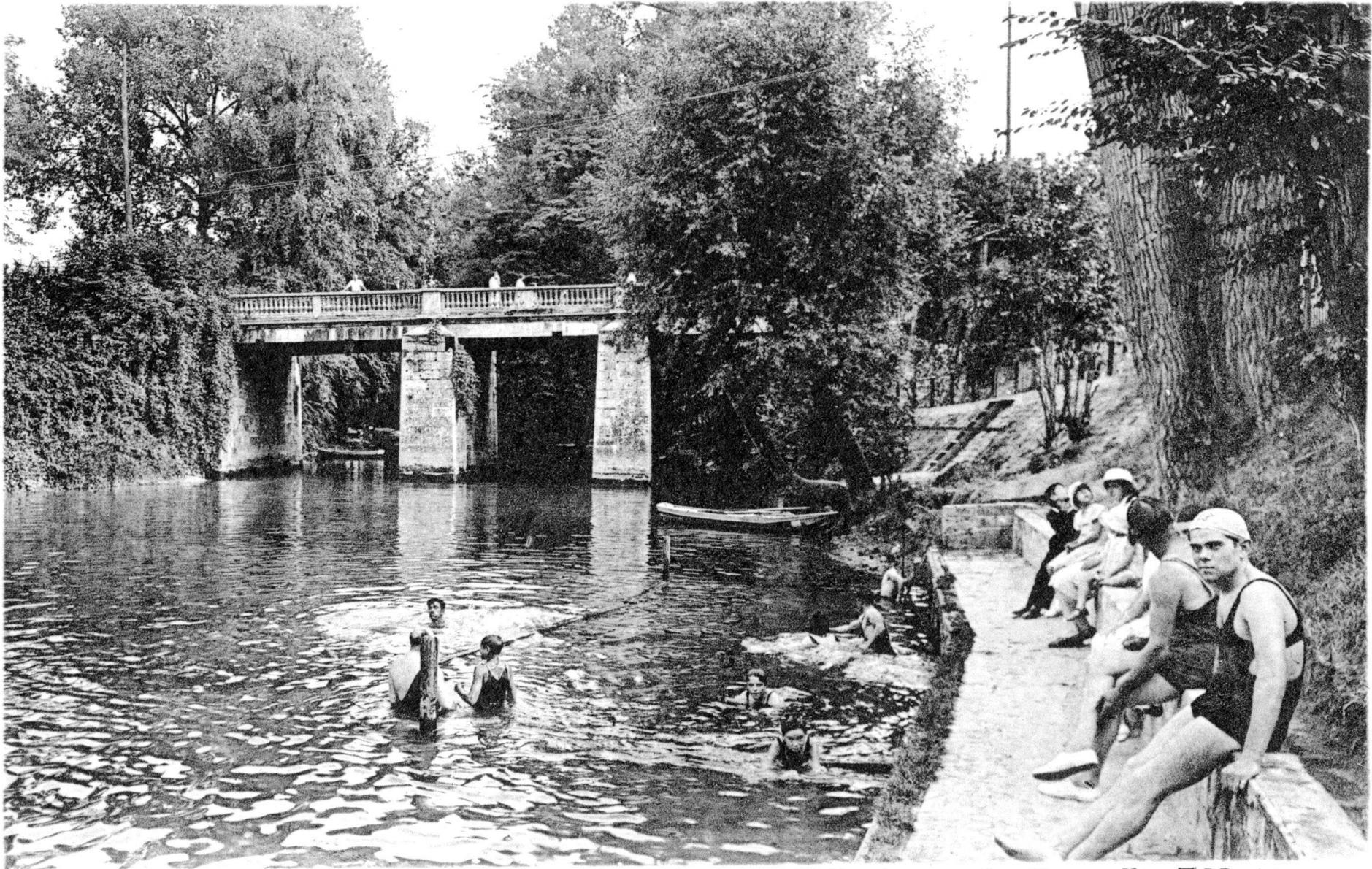
# Témoignage : la baignade en rivière



# Témoignage : la baignade en rivière



# Témoignage : la baignade en rivière



5050. — CRÉTEUIL — Bords de Marne — Ile Sainte-Catherine. — La Passerelle E.M.

# Témoignage : la baignade en rivière



# Témoignage : la baignade en rivière



Gondry, éd. Paris

20. SAINT-MAURICE — La baignade

# Retour d'expérience 1

## Eau et attractivité du territoire

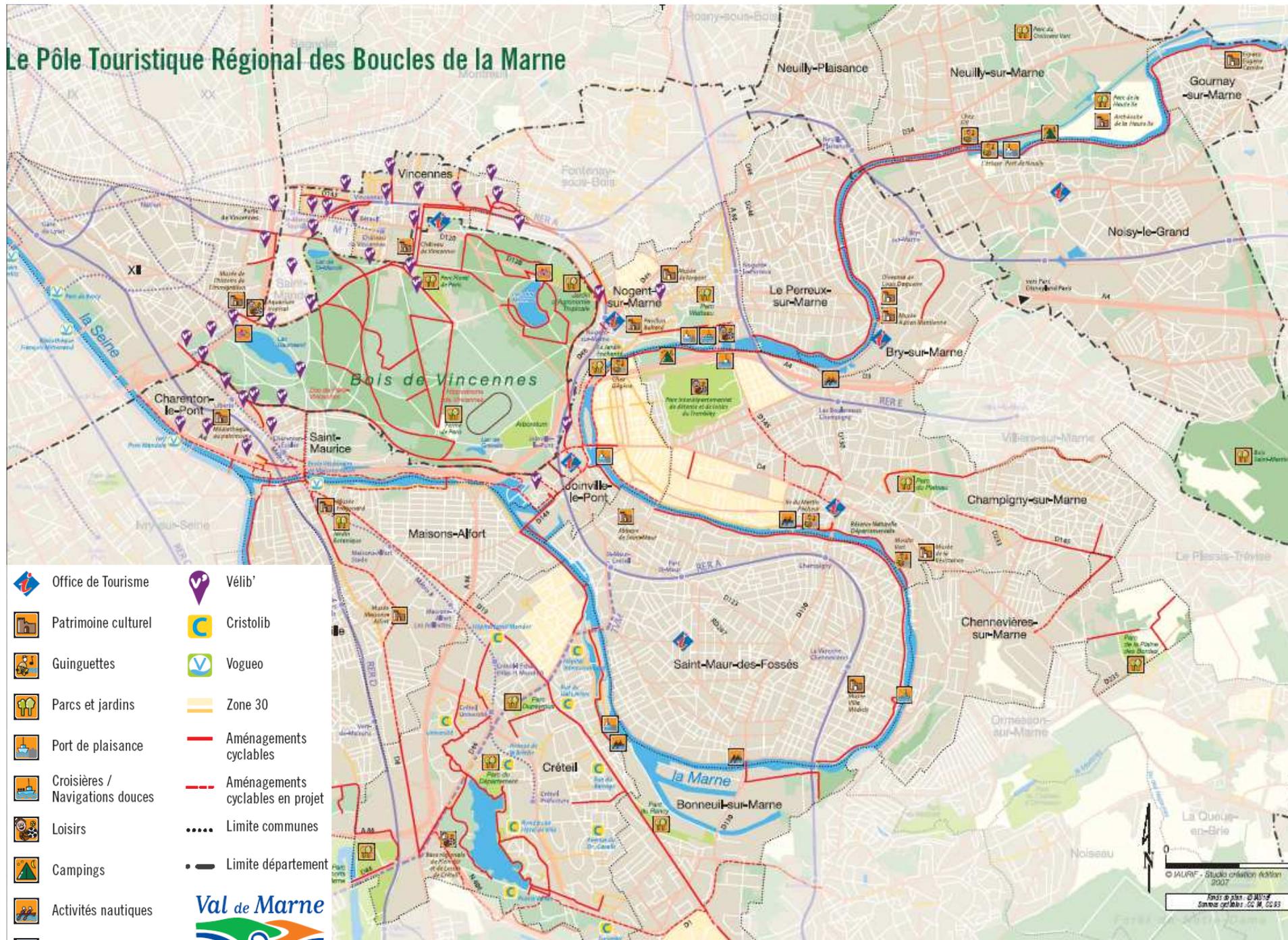
Missions du CDT et du Pôle des Boucles de la Marne

Vision sur l'attractivité, l'animation du territoire

*Comité Départemental de Tourisme 94 (CDT)*



# Le Pôle Touristique Régional des Boucles de la Marne



- |  |                                 |                                  |                                  |
|--|---------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
|  | Office de Tourisme              |                                  | Vélib'                           |
|  | Patrimoine culturel             |                                  | Cristolib                        |
|  | Guinguettes                     |                                  | Vogues                           |
|  | Parcs et jardins                |                                  | Zone 30                          |
|  | Port de plaisance               |                                  | Aménagements cyclables           |
|  | Croisières / Navigations douces |                                  | Aménagements cyclables en projet |
|  | Loisirs                         |                                  | Limite communes                  |
|  | Campings                        |                                  | Limite département               |
|  | Activités nautiques             |                                  |                                  |
|  | Location de vélos               | Comité Départemental du Tourisme |                                  |

© MURF - Studio création Adlan 2007  
 Anis de plan: © MURF  
 Données géographiques: CC BY, CC BY-SA

# Retour d'expérience 2

## La navigation douce

Présentation des activités d'AFE

Regard sur la rivière et ses usages

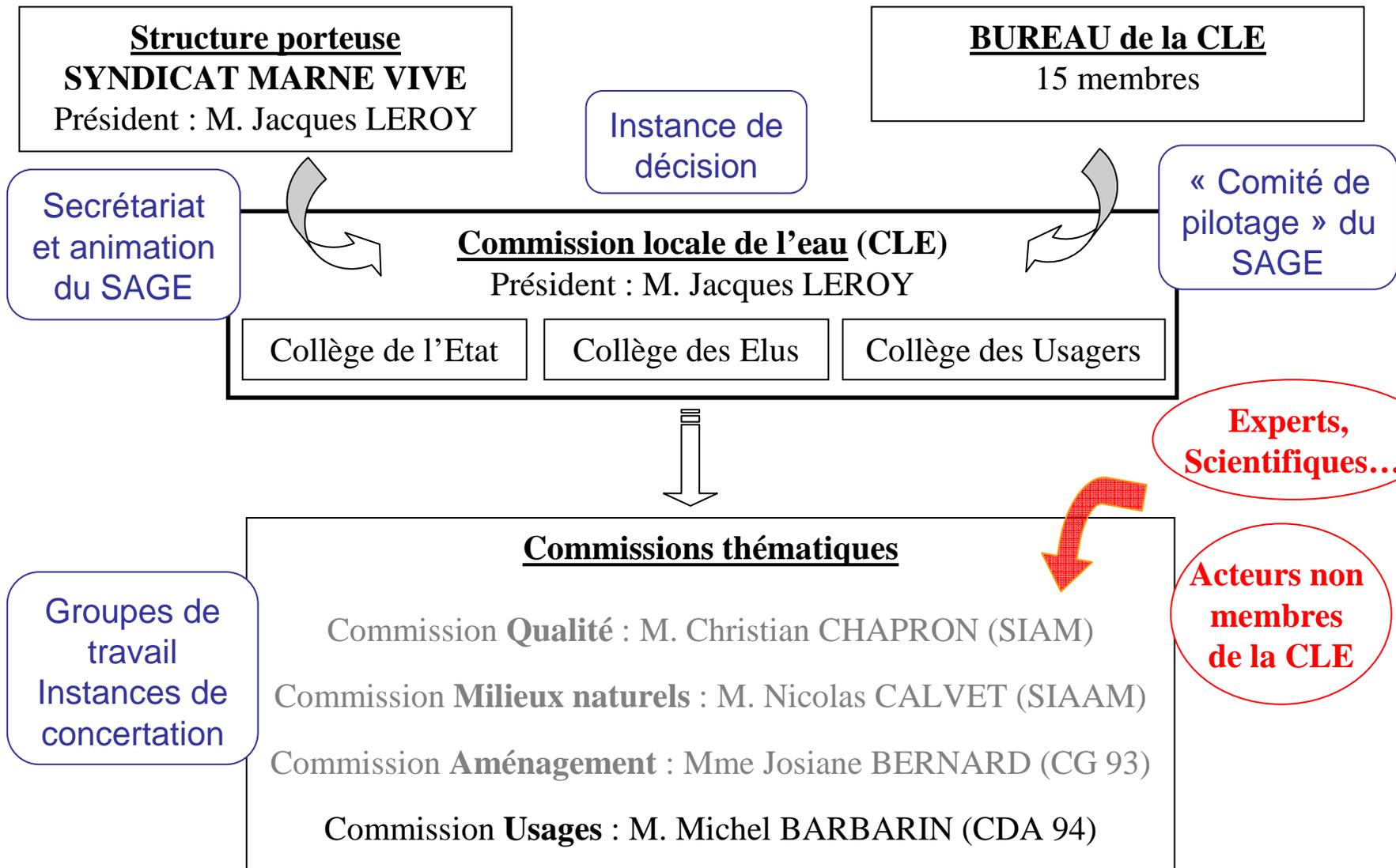
*Carole LELLOUCHE – Association Au fil de l'eau (AFE)*



# Rôle des acteurs du SAGE

CT « Usages » 6 avril 2011

# Organisation générale



**!! Non restreint aux représentants à la CLE !!**

# Rôle des entités

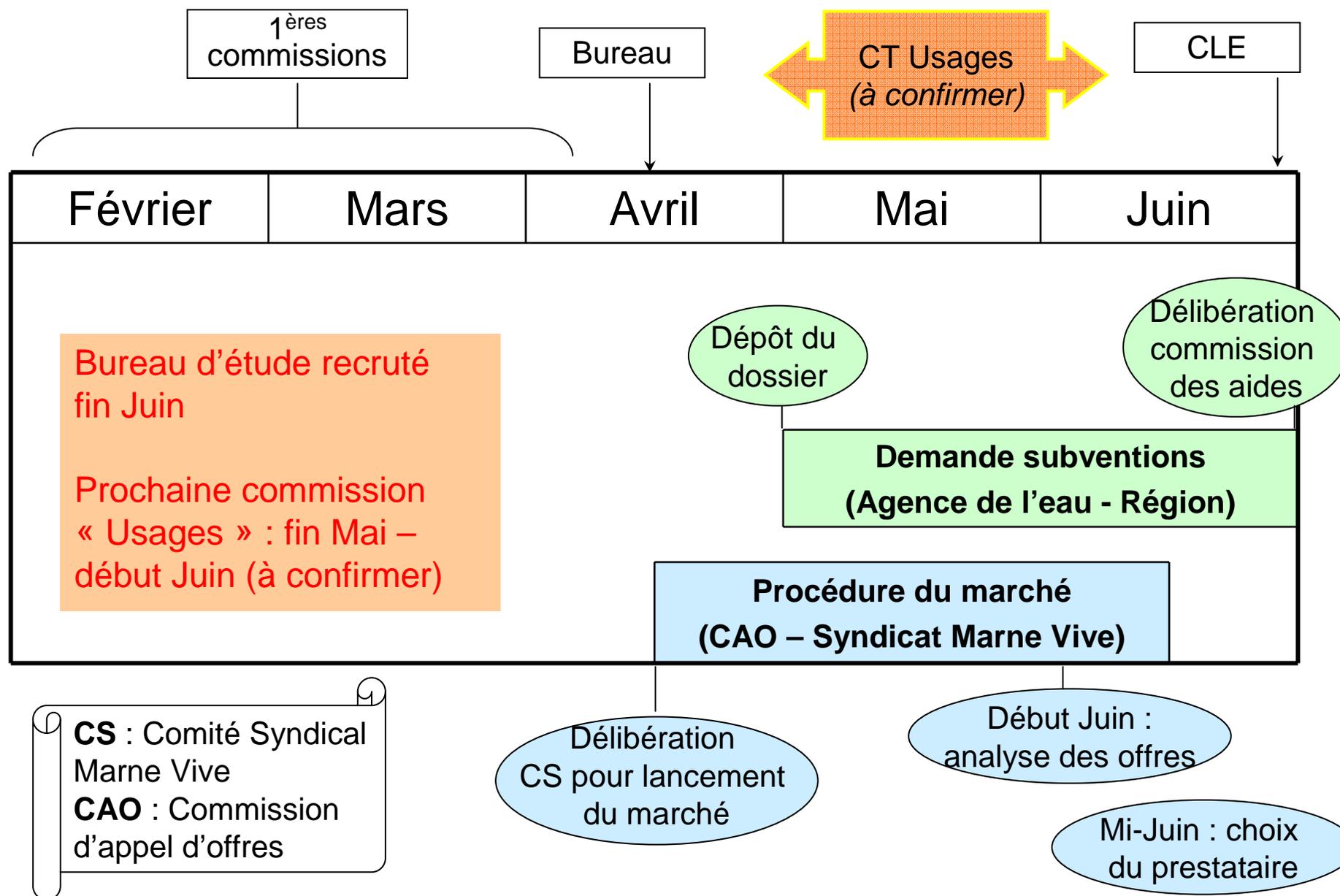
- ✓ **Membres de la commission** : Mobilisation des services et de leurs réseaux pour enrichir l'EdL ;
- ✓ **Président de la commission** : Animation des réunions, synthèse des échanges en Bureau et en CLE ;
- ✓ **Animateur** : Référent des acteurs du territoire, appui technique et administratif au Président de la commission (présentations, analyses...)
- ✓ **Bureau de la CLE** : Rôle essentiel de **pilotage** des commissions (synthèse, arbitrages, interfaçage...) ;
- ✓ **CLE** : Valide les orientations proposées par les CT et le Bureau
- ✓ **Bureaux d'étude** : appui, analyse des documents ;



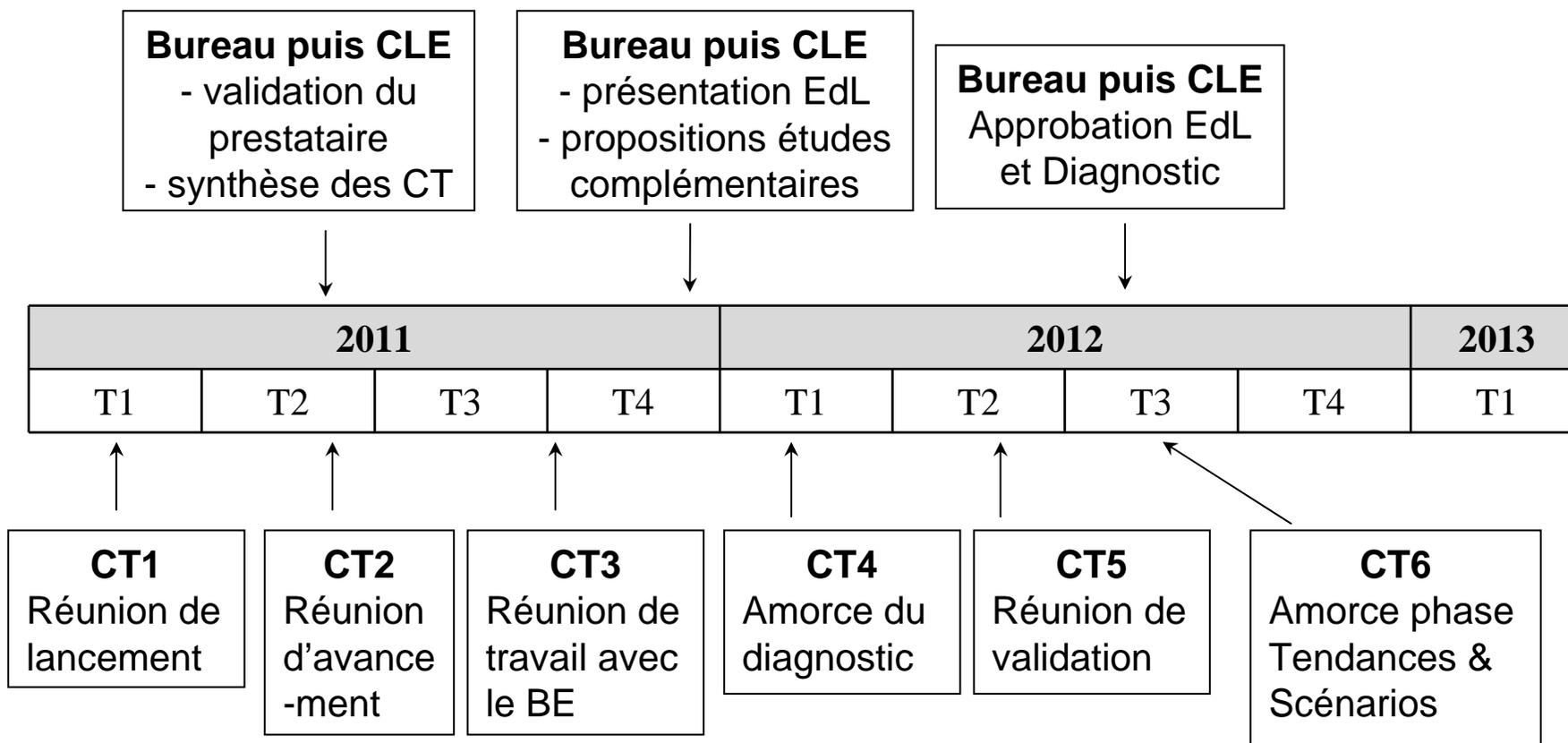
# Calendrier

CT « Usages » 6 avril 2011

# Calendrier à court terme



# Calendrier EdL - diagnostic



**Environ 1 réunion par trimestre**  
**Combiner réunions de travail et réunions à vocation plus pédagogiques**

# Pour conclure !

✓ Inscription aux CT :  $\frac{3}{4}$  des membres de la CLE se sont inscrits.

=> Identifier d'autres interlocuteurs possibles (récurrents ou ponctuels)

## Réunions réalisées !

- Qualité : jeudi 3 février
- Milieux naturels : mercredi 16 février
- Aménagement : vendredi 4 mars

**Pensez à communiquer vos données  
à l'animateur du SAGE**

**[Christophe.debarre@marne-vive.com](mailto:Christophe.debarre@marne-vive.com) – 01 45 11 65 71**



**Visites de terrain**  
**⇒ Des idées ?**  
**⇒ Des propositions ?**

**CT « Usages » 6 avril 2011**